

Les droits des étranger.es doivent être respectés dans les Hauts-de-Seine

Les associations **dénoncent depuis longtemps la situation** : de très nombreuses personnes sollicitant le renouvellement de leur titre de séjour se retrouvent en **rupture de droits** car les délais pour traiter leur dossier, allant jusqu'à 8 ou 9 mois, les laissent sans récépissé et sans titre, donc sans justificatif de la régularité de leur séjour, avec comme conséquence la perte de leur emploi et de leurs droits sociaux, voire de leur logement. **A chaque fois, cela provoque de véritables drames humains.**

Pour dénoncer cette situation, plusieurs rassemblements ont été organisés devant la préfecture, les associations ont adressé des alertes, tout comme les élu.es du département.

Rien d'étonnant, donc, à ce qu'une association d'avocats décide de déposer un recours devant le tribunal administratif pour obtenir la mise à l'arrêt de cette « fabrique à sans papiers ». Le recours des avocats porte sur des points avérés : l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous en préfecture, des délais de traitement déraisonnables, le défaut de délivrance des récépissés et l'impossibilité d'entrer en contact avec l'administration préfectorale.

Plus surprenante, par contre, est la réaction de M. le Préfet. Alors que ses services ont mis en place des dispositifs pour tenter de désengorger les démarches et rattraper le retard, avec des améliorations, il choisit, dans la presse, de mettre principalement en avant son action *« sur l'éloignement des étrangers en situation irrégulière, et en particulier des profils délinquants »* (sic), à qui il dit *« avoir coupé le robinet »* (resic).

En faisant un lien implicite entre la question des régularisations (admission exceptionnelle au séjour - AES) et celle des renouvellements des titres de séjour de celles et ceux qui en ont déjà, le préfet veut-il laisser à penser que les étrangers en situation régulière n'ont pas plus de droits, à ses yeux, que celles et ceux qui sont en situation irrégulière et qui souhaitent être régularisés ?

Les associations des Hauts-de-Seine, soutenues par les élu.es, réitèrent leurs demandes :

- les efforts entamés pour réduire les délais de traitement des renouvellements de titre doivent être généralisés à toutes les démarches, notamment celles qui concernent les titres de séjour « vie privée et familiale » et les cartes de résident.
- un accueil physique doit être mis en place pour les personnes qui n'ont pas un accès facile aux outils numériques et des réponses doivent être apportées à toutes les demandes par mail.
- les blocages des dossiers au motif du « trouble à l'ordre public » doivent faire l'objet d'une information aux personnes concernées et avoir une limite de temps ; la préfecture doit respecter la jurisprudence des tribunaux qui annulent souvent ces mesures quand elles sont prises sans discernement.
- les régularisations dans le cadre de l'AES, volontairement réduites à une poignée de personnes par an, doivent pouvoir aboutir favorablement en respectant les critères des dernières circulaires, déjà très restrictifs, sans ajouter des conditions encore plus restrictives.
- les demandes de titre de séjour des jeunes pris.es en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance) doivent faire l'objet d'un traitement accéléré, étant donné les délais contraints de ces jeunes pour accéder à l'autonomie.

Premiers signataires :

- Collectif RESF MIE 92
- CIMADE Ile de France
- ASTI de Colombes
- ASTI-RESF d'Asnières sur Seine
- MRAP - Comité de Nanterre
- Vallée Accueil Solidaire
- Réseau Education Sans Frontières 92
- Femmes solidaires
- SUD Education 92
- FSU 92
- Association Cerise – Nanterre
- SOS Familles Emmaüs Nanterre
- CIMADE Montrouge
- Clamart Citoyenne
- Accès D Nanterre
- ASSOL Nanterre
- Secours Catholique Nanterre
- RESF Nanterre

Avec le soutien des élu.es :

- Elsa Faucillon, députée des Hauts-de-Seine
- Aurélien Saintoul, député des Hauts-de-Seine
- Denis Datcharry, conseiller départemental des Hauts-de-Seine
- Patrick Jarry, conseiller départemental des Hauts-de-Seine
- Laureen Genthon, conseillère départementale des Hauts-de-Seine
- Nadia Mouaddine, conseillère départementale des Hauts-de-Seine
- David Mauger, conseiller municipal d'Antony (président du groupe Antony Terre Citoyenne)
- Fatiha-Elly Aarour, conseillère municipale d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Benjamin Burlon, conseiller municipal d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Luc Couturier, conseiller municipal d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Clare Donovan, conseillère municipale d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Emmanuelle Gouillart, conseillère municipale d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Romain Montbeyre-Soussand, conseiller municipal d'Antony (groupe Antony Terre Citoyenne)
- Laura Gréaume, conseillère municipale d'Asnières-sur-Seine (groupe Asnières en commun)
- Claire Gabiache, adjointe au maire de Bagneux
- Martin Brosselard-Faidherbe, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt (groupe L'union de la gauche et des écologistes pour Boulogne-Billancourt)
- Malcolm de Butler, conseiller municipal de Boulogne-Billancourt (groupe L'union de la gauche et des écologistes pour Boulogne-Billancourt)
- Margaux Wentzler, conseillère municipale de Bourg-la-Reine (groupe Bourg-la-Reine à gauche)
- Marylène Coeur-Joly, conseillère municipale de Bourg-la-Reine (groupe La Ville en Partage)
- Christophe Bonazzi, conseiller municipal de Bourg-la-Reine (groupe La Ville en partage)

- Eve Aubisse, conseillère municipale de Clamart (groupe Clamart à gauche !)
- Léa Druet, conseillère municipale de Clichy (groupe La France Insoumise de Clichy)
- Hippolyte Mounier, conseiller municipal de Clichy (groupe La France Insoumise de Clichy)
- Hicham Dad, conseiller municipal de Clichy
- Philippe Coëpel, conseiller municipal de Clichy (groupe La France Insoumise de Clichy)
- Manon Bossy, conseillère municipale de Clichy (groupe la France Insoumise de Clichy)
- Rania Hattabi, conseillère municipale de Colombes (groupe La France Insoumise – Colombes populaire)
- Souleyman Salim, conseiller municipal de Colombes (groupe La France Insoumise – Colombes populaire)
- Claire Fiquet, conseillère municipale de Gennevilliers (groupe La France Insoumise Gennevilliers)
- Arthur Courant, conseiller municipal de Malakoff (groupe Malakoff L'insoumise)
- Pauline Pawlotsky, conseillère municipale de Malakoff (groupe Malakoff L'insoumise)
- Fethi Chouder, conseiller municipal de Nanterre (groupe Nanterre Ecosociale)
- Emmanuelle Fossati, adjointe au maire de Nanterre (groupe Nanterre Ecosociale)
- Nadine Ali, 1ère adjointe au maire de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Lucie Champenois, adjointe au maire de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Alexis Martin, adjoint au maire de Nanterre (groupe Les écologistes Nanterre)
- Zacharia Ben Amar, adjoint au maire de Nanterre (groupe Les écologistes Nanterre)
- Assia Kachour, adjointe au maire de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Caroline Bardot, adjointe au maire de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Gilles Gauche Cazalis, adjoint au maire de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Jean-Luc Borg, adjoint au maire de Nanterre (groupe Les écologistes Nanterre)
- Loubna Benazzi, conseillère municipale de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Clémence Lacote, conseillère municipale de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Baris Turak, conseiller municipal de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Nadège Magnon, conseillère municipale de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Hayette Okba, conseillère municipale de Nanterre (groupe Choisir Nanterre)
- Nicolas Huyghe, conseiller municipal de Nanterre (groupe La France Insoumise Nanterre)